

Règlement

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Les participants s'engagent :

- À s'assurer auprès d'un spécialiste que leur état de santé leur permet de parcourir la distance sans risque ;
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. Elle pourra stopper un participant en mauvaise condition apparente. L'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure. Aucun remboursement ne sera effectué.

Chaque concurrent participe sous son entière responsabilité

PARTICIPATION :

Courir pour le plaisir enfants « Roger Lecoublet » sans classement : enfants nés après 2003 munis d'une autorisation parentale.

Courir pour le plaisir « André Héleine » : Coureurs nés en 2003 et avant munis d'un certificat médical de moins d'un an. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera demandée.

Courir pour le plaisir « Grand prix de Baudre » : Coureurs nés en 2001 et avant. Toutes les personnes nées après 2001 ne pourront prétendre recevoir ni dossards, ni frais de remboursement de leur inscription. L'organisation décline toutes responsabilités pour toutes personnes ayant fait une fausse inscription.

ACCUEIL ET DOSSARDS : Samedi 16 Septembre 2017 à partir de 13 heures.

DETAILS TECHNIQUES : Le parcours sera marqué tous les kilomètres.

- Ravitaillement à chaque passage dans le bourg.
- Parking assuré - Buvette et crêpes sur place.
- L'épreuve est contrôlée par le comité des fêtes.

HORAIRES :

- 14h à 14h 15 : courir pour le plaisir enfants « Roger Lecoublet » sans classement : Baby Athlé 2011 et après, 400 m – Éveils athlétiques 2008 à 2010, 600 m -Poussins et Benjamins 2004 à 2007, 1000 m.
- 14h30 : courir pour le plaisir « André Héleine », 5 Km sur 2 tours, 1er tour avec tour d'Église à partir de la catégorie mimines (2003 et avant) munis d'un certificat médical de moins d'un an ou d'une licence en cours de validité.
 - 15h30 : courir pour le plaisir « Grand prix de Baudre », 9.9 Km sur 4 tours, 2 premiers tours avec tour d'Église à partir de la catégorie cadets (2001 et avant) munis d'un certificat médical de moins d'un an ou d'une licence en cours de validité.

CATEGORIES :

1. Cadets et cadettes, nés en 2000 et 2001
2. Juniors nés en 1998 et 1999
3. Espoirs nés de 1995 à 1997
4. Séniors, nés de 1978 à 1994
5. Masters nés en 1977 et avant

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé par quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type situation.

RECOMPENSES : Une coupe sera remise au premier de chaque catégorie, un lot à chaque participant de la course de 15h30 « Grand Prix de Baudre ». Un lot à chaque participant de la course de 14h30.

PRIX EN ESPECES : 1000€ entre les 15 premiers, nombreux lots tirés au sort. PREMIERE EQUIPE : 120€ sur 4 coureurs

INSCRIPTIONS :

1. Courir pour le plaisir enfants « Roger Lecoublet » : gratuit
2. Courir pour le plaisir « André Héleine » : 6€ hors commune, gratuit pour les habitants de la commune, des récompenses sous formes de lots tirés au sort et 8€ le jour de la course
3. Courir pour le plaisir « Grand Prix de Baudre » : 8€ par chèque bancaire à l'ordre du comité des fêtes de Baudre, 10€ le jour de la course.

Frédéric GOHARD Tel: 06 64 26 75 91 Catherine BARBIER Tel: 02 33 57 12 82

22 rue de la Chesnaie 2, chemin de le Baronnerie

50000 BAUDRE

50000 BAUDRE comitebaudre@gmail.com

Droit à l'image : les concurrents acceptent l'utilisation de leurs images, fixes ou audiovisuelles, sur tout support